

# **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2019**

## PROCLAMATION – JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

Le conseil proclame le 19 novembre à titre de journée de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre ».

## PROCLAMATION – JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT – 20 NOVEMBRE

Le conseil proclame le 20 novembre 2019 à titre de Journée internationale de l'enfant et invite les organismes, les écoles, les centres de la petite enfance et les familles julievilloises à participer aux activités spéciales et à célébrer, à leur façon, cette journée consacrée aux enfants.

## ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2020

Le conseil adopte le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020, tel que présenté cidessous :

DATE	HEURE
14 janvier 2020	19 h 30
11 février 2020	19 h 30
10 mars 2020	19 h 30
7 avril 2020	19 h 30
12 mai 2020	19 h 30
9 juin 2020	19 h 30
7 juillet 2020	19 h 30
17 août 2020	19 h 30
15 septembre 2020	19 h 30
6 octobre 2020	19 h 30
10 novembre 2020	19 h 30
8 décembre 2020	19 h 30

# **ADOPTION – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

Le conseil adopte le plan de sécurité civile de la Ville de Sainte-Julie.

## ÉNERGIE VALERO INC. – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Puisque la compagnie Énergie Valero inc. (ci-après « Valero ») a déposé une demande de révision de l'évaluation foncière, le conseil mandate Me Claude Jean, avocat au cabinet Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l., pour représenter la Ville de Sainte-Julie au Tribunal administratif du Québec dans ce dossier.

#### ADJUDICATION – CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES

Puisqu'il y a lieu de procéder au renouvellement du portefeuille d'assurances de dommages du regroupement des villes de Varennes et Sainte-Julie, le conseil autorise l'Union des municipalités du Québec à procéder au renouvellement des assurances avec BFL Canada inc. conformément à l'entente de regroupement et octroie le contrat d'assurances de dommages de la Ville de Sainte-Julie pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 1<sup>er</sup> décembre 2020 à divers assureurs par le biais de BFL.

# PAIEMENT – ASSURANCES DE DOMMAGES – ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

En vertu du Programme d'assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif (OBNL) des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec, le conseil accepte les conditions de renouvellement et autorise le trésorier à payer la prime de base de l'assurance de dommages pour les OBNL des organismes des catégories « Familles et aînés » et « Jeunesse » et du Club radio amateur Rive-Sud de Montréal, de 265,27 \$ chacune, incluant la taxe provinciale et des frais administratifs taxables, pour un montant total de 2 387,43 \$. Le conseil convient également de facturer à tous les autres OBNL pour tous les frais découlant de leur adhésion ou de leur renouvellement au programme d'assurances.

## ADJUDICATION – IMPRESSION ET LIVRAISON LE CITOYEN ET LES LOISIRS

Le conseil octroie le contrat concernant l'impression et la livraison du bulletin municipal Le Citoyen et du programme d'activités Les Loisirs pour l'année 2020 à l'entreprise Héon et Nadeau Itée pour un montant total de 53 937,07 \$, toutes taxes comprises.

## CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN D'APPLICATIONS MUNICIPALES INTÉGRÉES

Le conseil adjuge les contrats d'entretien et de soutien d'applications municipales intégrées pour l'année 2020 à l'entreprise PG Solutions pour un montant de 101 034,28 \$, toutes taxes comprises.

### LETTRE D'ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Le conseil accepte les conditions de la lettre d'entente intitulée « Services aux sinistrés » à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et la Société canadienne de la Croix-Rouge et autorise le paiement de 5 082,83 \$ représentant la contribution financière de la Ville de Sainte-Julie pour l'année 2020 à la Société canadienne de la Croix-Rouge.

# **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour :

- présenter quatre projets dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports du Québec;
- participer au Projet de déploiement d'un système de radiocommunication sur le territoire de la MRC;
- participer au Projet de réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur tout le territoire de la MRC;
- participer au Projet de mise en commun de l'application du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le territoire de la MRC;
- présenter le projet de construction d'un centre multifonctionnel au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- déposer au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) le projet de travaux de réhabilitation de plusieurs conduites localisées sur certains tronçons.

#### DÉPÔT – BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL 2020

Le conseil dépose le budget de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice financier 2020 et autorise le paiement de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'exercice financier 2020 de 643 669 \$.

#### ADOPTION – BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE 2020

Le conseil adopte le budget 2020 de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable et autorise le paiement de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'exercice financier 2020 de 1 336 715 \$.

## DÉCLARATION ANNUELLE DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de Mmes Suzanne Roy, Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier et Lucie Bisson et de MM. Claude Dalpé, André Lemay, Mario Lemay et Normand Varin, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

## ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES - FONDS RÉSERVÉ - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve le financement de projets totalisant 20 224,54 \$ à même le fonds réservé – fonds de roulement et de le rembourser en versements égaux.

## **EMBAUCHES**

#### Le conseil nomme :

- M. Vincent Geremia au poste de préposé à l'entretien au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs;
- M. Steve McIntyre au poste de journalier au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs.

# LETTRE D'ENTENTE - HORAIRE DE TRAVAIL

Le conseil autorise la signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690 concernant l'horaire de travail d'un employé du Service des infrastructures et gestion des actifs.

#### ACHAT REGROUPÉ DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2020

Puisque la Ville souhaite adhérer au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat en commun de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2020 afin de se procurer du chlorure en solution liquide en quantité nécessaire aux fins de ses activités, le conseil confie à l'UMQ le mandat de procéder, sur une base annuelle, au nom de la Ville et celui d'autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé.

## ENTRETIEN ET RÉPARATION DES SYSTÈMES DE VENTILATION, CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Le conseil adjuge le contrat concernant les services d'entretien préventif et de réparation des systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage des bâtiments municipaux, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 novembre 2020, à l'entreprise Climatisation Chauffage Sainte-Julie inc. pour un montant de 68 889,57 \$, toutes taxes comprises.

#### PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des plans-concept d'affichage, d'agrandissement d'une résidence (ajout d'un étage et logement accessoire), de construction d'un bâtiment commercial, d'aménagement paysager, d'affichage sur socle, de proportion réduite du couvert végétal en façade d'une propriété, de construction d'une résidence unifamiliale et de construction du projet intégré Vilamo. Le conseil approuve également des demandes de dérogations mineures diverses.

#### **AIDES FINANCIÈRES**

Le conseil accorde des aides financières à :

- Quatre jeunes athlètes pour un total de 750 \$;
- M. Dave Richer pour sa participation au Boccia America Regional Championships, à Sao
  Paulo, au Brésil, du 28 septembre au 5 octobre 2019 (500 \$);
- M. Thomas Raymond pour sa participation au Eastern Regional Blind Hockey Tournament, qui se déroulera à Ottawa du 8 au 10 novembre 2019, et pour couvrir une partie des frais de sa saison au sein de l'équipe nationale de hockey sonore (500 \$);
- l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie inc. pour la participation à la 21<sup>e</sup> édition du Tournoi provincial Atome Kristopher Letang, qui se tiendra du 20 janvier au 2 février 2020 (4 617 \$);
- l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie inc. pour l'embauche d'une ressource administrative (6 930 \$);
- l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux afin de rembourser une partie des coûts de M. Dave Richer pour l'atteinte de ses objectifs sportifs (400 \$).

#### REMBOURSEMENT – CARTES DE MEMBRES – SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF TAXI 12-17

Puisque le contrat de service relatif au transport collectif de jeunes personnes par taxi (taxi 12-17) sur le territoire de Sainte-Julie et des villes avoisinantes n'a pu être renouvelé, le conseil autorise le remboursement de 83 cartes de membres délivrées en 2018 et 2019, à raison de 12 \$ par carte, pour un montant total de 996 \$.

#### RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- modifier le règlement de tarification existant;
- d'apporter des correctifs administratifs et des modifications aux dispositions applicables au secteur de l'Entrée de ville Nord (aire TOD), plus précisément à l'angle du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano, site actuel du centre commercial « Aux portes de la cité », afin de permettre l'implantation d'un projet mixte comprenant des résidences, des commerces et des soins de santé;
- créer un usage de remorquage avec fourrière automobile afin de permettre que ce service soit permis sur le territoire de la Ville. Il a été inséré dans la classe d'usage I203 « Service et aménagement pour le transport », à l'endroit où les services de remorquage avaient été répertoriés. Ce nouvel usage est permis dans deux zones à caractère industriel, soit les zones I-350 et A-604;
- modifier les dispositions particulières applicables aux projets intégrés résidentiels du secteur du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu;
- créer une seconde catégorie d'usage de type microbrasserie, mais avec la possibilité d'inclure un point de vente des produits fabriqués sur place;
- adopter le second projet de règlement 1101-99 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les normes relatives aux serres agricoles dans la zone A-807;
- permettre que les usages des groupes commerce (C) et public (P), faisant partie du secteur du Vieux-Village, bénéficient d'un assouplissement additionnel quant au nombre de cases de stationnement minimal requis;
- autoriser toute personne désignée par le Réseau de transport métropolitain à agir comme inspecteur ainsi que tout agent de la paix à émettre des constats d'infraction relatifs au stationnement sur les immeubles exploités par le Réseau, soit plus particulièrement le stationnement incitatif situé à l'angle nord-est de l'autoroute 20 et du chemin du Fer-à-Cheval;
- établir les règles de délégation du pouvoir de dépenser, d'embaucher et de nommer des fonctionnaires et employés municipaux ainsi que les règles de contrôle et de suivi budgétaires que doivent suivre les employés et fonctionnaires municipaux;
- établir les règles de passation et de modification des contrats municipaux.